



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Synthèse des observations du public

Projet de restauration immobilière Pavillon des Tamaris du groupe François Ier, sur la commune d'Aincourt (95)

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France du 5 décembre 2022 au 26 décembre 2022 inclus sur le projet susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis grâce au lien suivant : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/aincourt-95-demande-de-derogation-pour-atteinte-a-a12560.html>

Nombre et nature des observations reçues :

1 observation : 1 sans avis

Synthèse des modifications demandées : Aucune

Conformément au dernier alinéa du II de l'article L. 123-19-2 du code de l'environnement, la présente synthèse indique les observations du public dont il a été tenu compte.

	Date	Observation	Retenu
1 ^{re} retour	14/12/22	Pas d'observation	Sans objet

Réponse aux observations du public :

Aucune

Fait à Vincennes le 28 mars 2022